

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
Service de l'Environnement – Unité Police de l'Eau et des Milieux Aquatiques

**CARTOGRAPHIE ET IDENTIFICATION DES COURS D'EAU
DANS LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**

ANNEXE DE LA NOTE D'ACCOMPAGNEMENT

Pour un traitement efficace, ce formulaire doit être renseigné de la façon la plus précise possible.

I – DEMANDEUR

Nom	
Prénom	
Organisme	
Adresse complète	
Téléphone	
Fax	
Adresse électronique	

II – LOCALISATION DU PROJET

Commune	Lieu-dit	Section	N° de parcelle(s)

J'ai consulté la carte des cours d'eau en ligne sur le site de la préfecture.

Sur cette carte, l'écoulement :

- Apparaît en bleu (cours d'eau expertisé)
- N'apparaît pas

L'écoulement apparaît-il et a-t-il un nom :

- | | | | |
|--|------------------------------|------------------------------|--------------------------------------|
| sur la carte IGN | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non | <input type="checkbox"/> ne sait pas |
| sur le cadastre, consulté sur Internet | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non | <input type="checkbox"/> ne sait pas |

Si oui, lequel (ou lesquels si plusieurs noms ont été trouvés) :

III – INFORMATION SUR L'ÉCOULEMENT

Date de l'observation :

Présence d'un lit naturel à l'origine :

- oui non
- (possibilité de fournir en justificatif un extrait de carte historique : Cassini, État-major)*

Présence d'eau :

- une majeure partie de l'année seulement l'hiver seulement après une pluie jamais

Alimentation :

- par une ou des sources par un collecteur de drainage par les eaux de ruissellement

Remarques et observations pouvant aider à l'identification de l'écoulement :

Par exemple, si l'écoulement est artificiel, préciser la fonction de l'écoulement (fossé de drainage, fossé de vidange ou d'alimentation d'un étang).

.....
.....

Y a-t-il eu des travaux sur cet écoulement (même effectués depuis longtemps) ?

- oui non
- si oui, donner les précisions à votre connaissance sur la nature des travaux (curage, entretien des berges, protection de berges,...) :

.....
.....

Document à retourner accompagné :

- d'un extrait de carte IGN 1/25000^{ème} précisant la localisation du tronçon demandé à l'expertise ;

Renseignements certifiés exacts par le déclarant,

A....., le.....

Signature du déclarant

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites ci-dessous :

→ site de la Préfecture du Pas-de-Calais : <http://www.pas-de-calais.gouv.fr>

→ accès aux photographies aériennes et cartes IGN : <http://www.geoportail.fr>

→ accès au cadastre numérisé : <http://www.cadastre.gouv.fr>



Attention, cette demande d'expertise ne vous permet en aucun cas de réaliser des travaux sur la voie d'eau.



Nous contacter:

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer
du Pas-de-Calais**

Service de l'Environnement

100, avenue Winston Churchill

CS 10007 – 62 022 ARRAS cedex

Email : ddtm-sde@pas-de-calais.gouv.fr

Tél : 03 21 50 30 18